

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 60 nommant M. Léveillé commis de 2e classe des Affaires Indigènes.

n° 60

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
10 mars 1911

Numéro JO  
n° 173 du 01/04/1911

Date du numéro  
1 avril 1911

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, officier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 28 janvier 1911 réorganisant le personnel des Affaires indigènes de la Côte Française des Somalis

**Vu** la demande d'admission dans le cadre des Affaires indigènes de la Côte Française des Somalis formulée par M. Léveillé, ancien sous-officier rengagé réunissant plus de dix ans de services dont 6 dans le grade de sous- officier

Sur la proposition du secrétaire général;

### TEXTE INTÉGRAL

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, officier de la Légion d'honneur

**Vu**

l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu**

l'arrêté du 28 janvier 1911 réorganisant le personnel des Affaires indigènes de la Côte Française des Somalis

**Vu**

la demande d'admission dans le cadre des Affaires indigènes de la Côte Française des Somalis formulée par M. Léveillé, ancien sous-officier rengagé réunissant plus de dix ans de services dont 6 dans le grade de sous- officier

**Sur**

la proposition du secrétaire général;

**P. PASCAL. Par le Gouverneur, Le Secrétaire Général : CASTAING.**